

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020

Présents: 13 /15: CAPELLI Aurélie, CASTAN-COLLOMB Valérie, CREPEL Christine, CROUZET André, DIJON Benoit, DONNET Louis, FABRE Benoit, LOUCHE Robin, GAFFET Muriel, MANGIN Jean-Baptiste, REUTER Dominique, SENOT Laurent, STEEMERS Pascale

Absents: 2 / 15 ASTIER François, FAYAD Ghassan

Conformément à article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CREPEL Christine a été nommée secrétaire

- Validation du pv de sa dernière réunion.
- Les autorisations d'urbanisme déposés depuis le 12 juin 2020 sont présentées ; les DIA 480 à 483 reçues depuis le 9 mars ne font pas l'objet de préemption par le Conseil.

## **Désignation du correspondant CAUE juillet 2020- juillet 2023 - Délibération 2020-649**

Le Conseil désigne Mme STEEMERS Pascale comme correspondant de la commune au sein du CAUE.

## **FINANCES demande de subvention auprès de la DRAC pour les Petits Débrouillards 2020 - Délibération 2020-650**

Le Conseil municipal, s'engage sur l'opération " RDV en bibliothèque 2020" arrêtant ses modalités de financement à 3 000 € et sollicite la DRAC afin d'obtenir une subvention de 1 500€ soit 50%

## **INDEMNITES DE CONFECTION DES BUDGETS DU RECEVEUR PRINCIPAL - Délibération 2020-651 annule et remplace la délibération 2020-644**

Ayant reçu après le Conseil du 12 juin, les informations relatives à la suppression de l'indemnité du conseil du receveur public, le Conseil municipal, décide de maintenir son autorisation permanente et générale à tous les actes de poursuites et l'octroi de l'indemnité de confection des budgets pour un montant de 45.73€.

## **COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES ELECTIONS - Délibération 2020-652 Annule et remplace la délibération 2020-639**

Le Conseil décide de proposer M. Laurent SENOT, seul candidat au rôle de membre de la commission de contrôle électoral.

## **SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS POUR LA CANTINE SCOLAIRE - Délibération 2020-653**

Le Conseil décide de poursuivre la convention avec Rochefort du Gard pour ses services de livraison de repas de cantine pour l'année 2020-2021 dans les conditions identiques à l'année 2019-2020.

## **DESIGNATIONS DES DELEGUES A DES ORGANISMES EXTERIEURS Délibération 2020-654 - Annule et remplace la délibération 2020-642**

Suite à sa désignation le 12 juin 2020 comme délégué titulaire pour le Syndicat Mixte des eaux du plateau de Signargues, M. MANGIN, pour des raisons de charges personnelles, demande au Conseil son accord pour échanger ce poste avec celui de Monsieur le Maire, suppléant. Le Conseil accepte à l'unanimité.

## **Questions diverses :**

**Communauté de communes du Pont du Gard** : Monsieur le Maire rapporte au Conseil que la CCPG a nommé son Président Pierre PRAT.

**Travaux d'urgence à l'école** : Les rapporteurs des commissions aménagement du village du 29 mai et scolaire du 3 juin, expliquent les plans définitifs de l'installation des sanitaires et du modulaire qui servira de cantine. Les travaux ont pu débuter ce lundi. L'échéance pour les sanitaires est prévue fin août pour permettre la rentrée dans les meilleures conditions, celle du modulaire en septembre.

**Rentrée Scolaire** : l'Education nationale a fait passer ses nouvelles directives dans une circulaire annonçant une rentrée échelonnée et un non brassage des classes lors des déplacements. Les élèves devraient pouvoir à effectif complet. Les précisions seront données fin août.

**Cœur de village** : la réunion avec l'architecte faisant assistance à maîtrise d'ouvrage a permis de confirmer les délais de début de travaux de la phase 1 (rue de l'alambic + rue des vigneron) : novembre pour les réseaux, janvier à mars pour la voirie. Un courrier sera envoyé aux riverains la semaine du 20 juillet.

Pour rappel, ces travaux se dérouleront sur 3 ans.

**Syndicat du Lycée** : la réunion du 8 juillet a permis de nommer son Président et de rappeler son rôle dans la gestion du gymnase du lycée. Il a été soulevé que seule la commune de Saint Génès de Comolas ne cotise pas au Syndicat.

**Très Haut Débit** : le câblage souterrain est terminé, la distribution et l'abonnement devrait être possible à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2020.

**Saint Sylvestre** : il est abordé les difficultés de circulation des riverains sur le chemin Saint Sylvestre (gravillons très fréquents et dépassement de certaines haies, branches ou arbres), ainsi que la question de l'enfouissement des réseaux prévu par le SMEG pour 2021.

**Route d'Estézargues** : il est abordé la question du problème sur un coffret électrique

**Repas de rencontre** : Le nouveau conseil et l'ensemble des agents se rencontreront au cours d'un repas le vendredi 25 septembre.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clos le présent Conseil Municipal.*

*Sauf précision expresse toutes les décisions du Conseil suscitées sont prises à l'unanimité.*

**Liste des délibérations votées consultables en mairie et sur le site internet de la commune** : sauf précision contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité

DELIBERATION 2020-649 du 17 juillet 2020- Désignation du correspondant CAUE juillet 2020-juillet 2023

DELIBERATION 2020-650 du 17 juillet 2020- FINANCES demande subvention auprès de la DRAC pour les petits débrouillards 2020

DELIBERATION 2020-651 du 17 juillet 2020- annule et remplace délibération 2020-644 - INDEMNITES DE CONFECTION DES BUDGETS DU RECEVEUR PRINCIPAL

DELIBERATION 2020-653 du 17 juillet 2020- CANTINE SCOLAIRE - renouvellement convention avec RDG année 2020-2021

DELIBERATION 2020-654 du 17 juillet 2020- annule et remplace 2020-632 mis à jour des délégués aux organismes extérieurs